

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES**  
**Extrait du Registre**  
**des délibérations du Conseil Communautaire**  
**de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON**

**SEANCE DU 02 JUIN 2026 A 18 HEURES**

*L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 26 mai 2026, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.*

*Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN*

Présents : MAXIMIN Christine, RIGNON Lydie, BRENIERE Julien, ARNAUD, Jérôme, DURAND Béatrice, DUBOYS Bénédicte, PEYRON Michel, BONNARDEL Vincent, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, BERNARD BRUNEL Franck, DEPEILLE Zoïa, PAPPILLON Christian, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, LEFRANCOIS Olivier, GRAS Denis, ASSANDRI Martine, EYMARD Alois, BONNAFFOUX Sébastien, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, ARNOUX Frédéric, MONTABONE Michel, GENTILINI Brigitte, BEY Daniel, PICHON Julien, BONHOMME Alain, ROUX Sandrine.

Absents excusés : LAINE Marie-Cécile donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, LEJEUNE Audrey donne pouvoir à BONNAFFOUX Sébastien, DHORNE Anne donne pouvoir à AUDIER Marc, LEFEVRE Nathalie donne pouvoir à Olivier LEFRANCOIS, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOD Chantal, PARIS Bruno représenté par son 1<sup>er</sup> adjoint ARNOUX Frédéric, BERENGUEL Victor donne pouvoir à ROUX Sandrine

Absent :

GALDI Marc absent

**RAPPORT N° 2026/146 : Fonds Vert – Développement des mobilités durables en zones rurales**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, autorité organisatrice de la mobilité locale (délibération du 29 mars 2021) ;

**Vu** la délibération du 28 mars 2023 arrêtant le projet de Plan de Mobilité Simplifié et son action I-4 « Relier les villages et hameaux aux centralités (Embrun, Savines-le-Lac, Chorges) »

**Vu** le cahier d'accompagnement de l'axe 3 du Fonds Vert « Mobilités durables en territoires ruraux et moyennement denses » ;

**Considérant** que malgré le développement important des offres de transport Vaï et Zou, il existe des discontinuités temporelles (service l'été ou l'hiver, ou uniquement en période scolaire) et géographiques (les lignes à l'année desservent les centres-bourgs, pas les hameaux périphériques) ;

Il est proposé de lancer un service de Transport à la Demande sur l'ensemble du territoire de la CCSP.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **DE VALIDER** le lancement d'un service de Transport à la Demande et son plan de financement ci-dessous :

Fonds Vert – Mobilités durables	82 500 €HT
Autofinancement CCSP (budget Transports)	82 500 €HT
<b>Total</b>	<b>165 000 €HT</b>

- **D'INTRODUIRE** les demandes de subventions auprès des services de l'Etat ;
- **D'INSCRIRE et de PRELEVER** les crédits correspondants sur le budget annexe Transports de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Ainsi fait les jours, mois, an susdits.**

La secrétaire de séance,

  
Christine MAXIMIN

La Présidente,

  
Chantal EYMEOUD

